

RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE
du jeudi 26 septembre 2019

Présent : Guy Ernon, Hilde Broers, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen,
Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers: Membres
Joris Gaens: Président
Maïke Stieners: Directeur général

Excusé : ---

SEANCE PUBLIQUE

Affaires générales / administratives

1. Règlement : intervention financière pour les garanties locatives

Le conseil est invité à établir un règlement concernant l'intervention financière du CPAS en matière de garantie locative, vu qu' au Fonds flamand il est possible de faire un prêt pour garantie locative sans intérêt depuis le 1er janvier 2019.

Accord à l'unanimité

Approbation du règlement concernant l'intervention financière pour les garanties locatives

2. Fixation des jours fériés 2020

Les jours fériés pour 2020 sont fixés

Accord à l'unanimité

Approbation de la fixation des jours fériés

3. Communications

Prise de connaissance du courrier adressé au Président et membres du Conseil de l'Aide Sociale

SEANCE FERMEE

4. Prise de connaissance du Bureau Permanent

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par le Bureau Permanent du 17 septembre 2019.

Prise de connaissance du Bureau Permanent.

DE LA PART DU CPAS

Directeur générale

Maïke STIENERS